

Projet éducatif

École de La Passerelle



(2024-2028)

Le projet éducatif

Table des matières

Table des matières	1
1. But et définition du projet éducatif	2
2. Encadrements légaux	2
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif	3
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif	3
5. Mission	3
6. Vision	4
7. Valeurs	4
8. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)	5
9. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement	8

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration de différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire.
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37.3);
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

L'école a mis sur pied un comité de pilotage afin d'élaborer le présent projet éducatif.

Ce comité de travail était composé de 3 enseignants, 3 parents et de la direction de l'école. Le comité de pilotage s'est réuni à 6 reprises.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Dès janvier 2023, l'équipe-école et le conseil d'établissement ont été consultés au sujet du processus à mettre en place pour rédiger le projet éducatif. Suite à ces consultations, le comité de pilotage a été formé.

Les membres du personnel, les élèves ainsi que les parents ont pu compléter un sondage au sujet des différents éléments à intégrer au projet éducatif durant le mois d'avril 2023. 28 parents, 29 membres du personnel et 148 élèves ont rempli le sondage. Les enjeux, les objectifs, les cibles et les indicateurs présent dans ce projet éducatif proviennent donc des réponses obtenues par ce sondage.

Finalement, l'assemblée générale des enseignants ainsi que le conseil d'établissement ont été consulté à quelques reprises dont à la fin du processus afin d'adopter le présent projet éducatif.

5. Mission

L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la loi sur l'instruction publique et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté. Elle doit, notamment, faciliter le cheminement spirituel de l'élève afin de favoriser son épanouissement.

Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

L'équipe école outillera les enfants pour qu'ils se développent à leur plein potentiel.

Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

6. Vision

Créer un milieu de vie bienveillant centré sur les apprentissages et les saines habitudes de vie.

7. Valeurs

Par différentes actions, les membres du personnel adhèrent et privilégient les valeurs suivantes :

RESPECT :

- Sensibiliser les élèves à prendre soin des autres et de leur environnement.
- Faire preuve de civilité et de savoir être et démontrer de l'ouverture à l'acceptation des différences.
- Amener l'élève à suivre les règles partout et en tout temps.

RÉUSSITE:

- Utiliser des données probantes pour déployer de meilleures pratiques.
- Réaliser son plein potentiel en s'impliquant activement.
- Reconnaître et souligner la réussite.

RESPONSABILITÉ :

- S'engager dans ses apprentissages et dans ses tâches en tout temps.
- Contribuer au climat positif de l'école.
- Être bienveillant.

8. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

Thèmes	État de situation
<p>Contexte socio économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pour l'année scolaire 2022-2023, le rang décile de l'Indice de Milieu Socio-Économique (proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (2/3 du calcul) et proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi au moment du recensement (1/3 du calcul) pour notre école est de 10, sur une échelle de 1 à 10. - Pour l'année scolaire 2022-2023 le rang décile de l'indice du Seuil de Faible Revenu (proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu) est de 10 pour l'ensemble des familles desservies par l'école sur une échelle de 1 à 10. - Pour 2020, le revenu moyen des familles à Val-des-Sources, est de 79 300\$. - Dans la municipalité de Val-des-Sources, en 2021, il y avait 685 enfants de 5 à 14 ans. 275 de ces enfants fréquentaient l'école de La Passerelle au 30 septembre 2022, soit 40% du total des enfants d'âge scolaire. - Dans la municipalité de Val-des-Sources, en 2021, 33% de la population est sans diplôme ou certificat au secondaire. <p>¹- Source : Statistiques Canada, recensement 2021</p>
<p>Partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Club des petits déjeuners; - Fondation Christian Vachon; - École secondaire de l'Escale (visites, activité d'Halloween, partage avec le secondaire pour arrimage, CFER...); - Club Optimiste (appréciation de la jeunesse, Opti-Génies); - Les fermières de Danville (Projet classe Estime); - Programme "Gang de choix" avec la collaboration de la SQ; - CIUSSSE-CHUS, hygiéniste dentaire, vaccination, ateliers sur l'hygiène et la sexualité, ergo, orthophoniste...; - Pompier (pratique d'incendie); - Sûreté du Québec pour le programme « Gang de choix »; - Ville de Val-des-Sources - prêt de plateaux, bibliothèque, partenariat...; - Camp de jour Val-des-Sources (fête de fin d'année); - Collectif Sam; - Comité tactique (CIUSSSE-CHUS-DPJ-École); - École de la vue; - Maison des jeunes de l'Or Blanc; - La paroisse Cœur-Immaculé-de-Marie; - Maison des familles Famil'action.

<p>Statut familial</p>	<p>- Dans la municipalité de Val-des-Sources, en 2021, il y avait un total de 1855 familles dont 17,5% sont des familles monoparentales.</p> <p>- Source : Statistiques Canada, recensement 2021</p>																																																																																																						
<p>Réussite des élèves</p>	<p>- En 2022-2023, 27% des élèves ont un plan d'intervention.</p> <p>Portrait de la jeunesse – petite enfance – EQDEM (enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017)</p> <p>*Les données de 2023 sortiront à l'automne. Le plan d'action tiendra compte de ces nouvelles données.</p> <table border="1" data-bbox="325 570 2115 1110"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Santé physique et bien-être</th> <th colspan="2">Compétences sociales</th> <th colspan="2">Maturité affective</th> <th colspan="2">Développement cognitif et langagier</th> <th colspan="2">Habilités de communication</th> <th colspan="2">Vulnérabilité dans au moins un domaine</th> </tr> <tr> <th>2012</th> <th>2017</th> <th>2012</th> <th>2017</th> <th>2012</th> <th>2017</th> <th>2012</th> <th>2017</th> <th>2012</th> <th>2017</th> <th>2012</th> <th>2017</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Québec¹</td> <td>9,5</td> <td>10,6</td> <td>9</td> <td>10,2</td> <td>9,7</td> <td>11,5</td> <td>10</td> <td>11,1</td> <td>10,8</td> <td>11,1</td> <td>25,6</td> <td>27,7</td> </tr> <tr> <td>Estrie¹</td> <td>9,5</td> <td>10,3</td> <td>9,9</td> <td>12,1</td> <td>9,9</td> <td>12,2</td> <td>10,5</td> <td>12,8</td> <td>9,3</td> <td>11</td> <td>26,3</td> <td>27,1</td> </tr> <tr> <td>MRC des Sources²</td> <td>15,7</td> <td>14,4</td> <td>12,1</td> <td>20,6</td> <td>11,6</td> <td>18,5</td> <td>12,8</td> <td>17,9</td> <td>nd</td> <td>12,4</td> <td>32,7</td> <td>37,7</td> </tr> <tr> <td>École de La Passerelle</td> <td>7,5</td> <td>20</td> <td>15</td> <td>34,3</td> <td>7,5</td> <td>14,3</td> <td>20</td> <td>28,6</td> <td>10,5</td> <td>20</td> <td>30</td> <td>54,3</td> </tr> <tr> <td>CS des Sommets²</td> <td>10,8</td> <td>9,5</td> <td>13,4</td> <td>14,8</td> <td>10</td> <td>14,9</td> <td>11,6</td> <td>12,2</td> <td>8,5</td> <td>11,7</td> <td>27,6</td> <td>30,6</td> </tr> </tbody> </table> <p>Description des cinq domaines de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE)</p> <p>Santé physique et bien-être : Développement physique général, motricité, alimentation et habillement, propreté, ponctualité, état d'éveil.</p> <p>Compétences sociales : Habiletés sociales, confiance en soi, sens des responsabilités, respect des pairs, des adultes, des règles et des routines, habitudes de travail et autonomie, curiosité.</p> <p>Maturité affective : Comportement prosocial et entraide, crainte et anxiété, comportement agressif, hyperactivité et inattention, expression des émotions.</p> <p>Développement cognitif et langagier : Intérêt et habiletés en lecture, en écriture et en mathématiques, utilisation adéquate du langage.</p>														Santé physique et bien-être		Compétences sociales		Maturité affective		Développement cognitif et langagier		Habilités de communication		Vulnérabilité dans au moins un domaine		2012	2017	2012	2017	2012	2017	2012	2017	2012	2017	2012	2017	Québec ¹	9,5	10,6	9	10,2	9,7	11,5	10	11,1	10,8	11,1	25,6	27,7	Estrie ¹	9,5	10,3	9,9	12,1	9,9	12,2	10,5	12,8	9,3	11	26,3	27,1	MRC des Sources ²	15,7	14,4	12,1	20,6	11,6	18,5	12,8	17,9	nd	12,4	32,7	37,7	École de La Passerelle	7,5	20	15	34,3	7,5	14,3	20	28,6	10,5	20	30	54,3	CS des Sommets ²	10,8	9,5	13,4	14,8	10	14,9	11,6	12,2	8,5	11,7	27,6	30,6
	Santé physique et bien-être		Compétences sociales		Maturité affective		Développement cognitif et langagier		Habilités de communication		Vulnérabilité dans au moins un domaine																																																																																												
	2012	2017	2012	2017	2012	2017	2012	2017	2012	2017	2012	2017																																																																																											
Québec ¹	9,5	10,6	9	10,2	9,7	11,5	10	11,1	10,8	11,1	25,6	27,7																																																																																											
Estrie ¹	9,5	10,3	9,9	12,1	9,9	12,2	10,5	12,8	9,3	11	26,3	27,1																																																																																											
MRC des Sources ²	15,7	14,4	12,1	20,6	11,6	18,5	12,8	17,9	nd	12,4	32,7	37,7																																																																																											
École de La Passerelle	7,5	20	15	34,3	7,5	14,3	20	28,6	10,5	20	30	54,3																																																																																											
CS des Sommets ²	10,8	9,5	13,4	14,8	10	14,9	11,6	12,2	8,5	11,7	27,6	30,6																																																																																											

Habiletés de communication et connaissances générales : Capacité à communiquer de façon à être compris, capacité à comprendre les autres, articulation claire, connaissances générales.

	4e	4 ^e MELS	6e	6 ^e MELS
Lecture 18-19	87%	89%	84%	90%
Écriture 18-19	68%	77%	89%	87%
Lecture 21-22	73%	71%	88%	77%
Écriture 21-22	78%	73%	83%	77%
Lecture 22-23	63%		79%	
Écriture 22-23	81%		76%	

⁵-Source : Étude québécoise sur le développement des enfants à la maternelle.

Taux de réussite selon le niveau pour l'école la Passerelle de 2018 à 2023.

*Les taux de réussite aux examens du ministère pour 22-23 seront mis à jour dès l'automne prochain.

Projet éducatif 2024-2028 – La Passerelle

					Tous les cycles ont vécu au moins une activité printanière extérieure.
Veiller au bien-être et à la sécurité des élèves.	2.1.1 Poser des actions qui favorisent l'adoption de saines habitudes de vie.	Prendre soin de la santé physique et mentale des élèves.	5. Sensibiliser les élèves aux saines habitudes de vie pendant 5 heures /an d'activités en lien avec la santé personnelle (hygiène, alimentation, saines habitudes de vie, etc.) pour chacun des élèves.	Nombre d'activités offertes par les partenaires. Nombre de projets école ou classe associés aux saines habitudes de vie.	Tous les groupes ont participé à la journée POP (Portes-Ouvertes-Passerelle) qui se réalise sous le thème des saines habitudes de vie. Plusieurs partenaires sont présents dans l'école pour soutenir les saines habitudes de vie (SQ, CIUSSSE-CHUS, SBP, la Croisée des Sentiers, TDAH Estrie, etc.)
	2.1.1 Poser des actions qui favorisent un climat empreint de bienveillance.	Favoriser un climat harmonieux et sécuritaire	6. Diminuer les gestes de manque de respect de 5%.	Nombre d'entrées au baromètre comportemental. Nombre de fiches de gestes majeurs. Sondage aux élèves. Sondage au personnel.	590 entrées au baromètre concernant le manque de respect et l'opposition aux consignes des adultes en 2022-2023. 39% des élèves sondés trouvent que les élèves manquent de respect envers les adultes de l'école. 38% des membres du personnel nomment que les élèves manquent de respect envers les adultes de l'école.

10. Transmission et diffusion du projet éducatif

Le projet éducatif est l'outil qui guide nos actions. Il est diffusé à l'ensemble des parents et présenté annuellement l'assemblée générale des parents. Il est aussi affiché sur le site internet de l'école à l'adresse suivante : <https://passerelle.cssds.gouv.qc.ca/>

11. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Le projet éducatif est travaillé tout au long de l'année scolaire avec le comité pilotage et en collaboration avec les divers comités spécifiques à l'école (SCP, pédagogique, santé globale, Ràl, etc). À partir du projet éducatif, un plan d'action est élaboré pour une période de 4 ans. Ce plan est diffusé au conseil d'établissement et aux parents. Des mécanismes de régulation sont mis en place avec le comité pilotage afin d'assurer le suivi de ces objectifs.

Tous les membres du personnel sont impliqués dans la mise en œuvre et travaillent en cohérence avec les objectifs et moyens identifiés au projet éducatif. En fin d'année scolaire, un bilan des résultats est présenté en assemblée générale et au conseil d'établissement.

12. Reddition de compte du projet éducatif

Chaque année, une reddition de compte du projet éducatif est réalisée. Cette reddition de compte est présentée à l'assemblée générale des parents et à l'ensemble des membres du personnel.

À la fin des 4 années, une reddition de compte globale du projet éducatif est aussi présentée au conseil d'établissement et à l'ensemble du personnel. Celle-ci est disponible sur demande pour les parents ou toute autre personne qui en fait la demande.